

VTT	Epreuves et Coupes du calendrier national et régional	X(5)	X(5)	X(5)	X(5)	X(5)	X(1) (5)
	Marquent des points Coupe de France						
	Marquent des points Coupe Interrégionale	X	X				
	Marquent des points Coupe régionale	X	X	X			
	Epreuves et Championnats Masters UCI et FFC	X	X(4)	X(4)			
BMX	Epreuves régionales et départementales	X	X	X			

(1) avec présentation du certificat médical

(2) selon décision du Comité régional

(3) uniquement aux épreuves organisées par le club du licencié

(4) Selon catégorie d'âges à partir de 30 ans

**(5) Sauf Championnats de France et Coupes de France XC Olympique et Trial**

16.0.021 Les licences Pass'Cyclo sportive, Pass'Sport Nature et Pass'Loisir peuvent facilement et à tout moment être transformées en Pass'Cyclisme ou Pass'Cyclisme Open.

Cette transformation pourra se faire par une simple demande directement auprès du comité Régional si inscrit au club neutre ou par l'intermédiaire d'un club. Le titulaire ne paie alors que la différence entre les licences.

Cette transformation pourra se faire par demande auprès du comité Régional pour l'inscription au club neutre ou auprès d'un club FFC. Le titulaire ne paie alors que la différence de prix entre les licences.

### **§ 11 Calendrier du Cyclisme Pour Tous**

16.0.022 Les épreuves doivent être régulièrement inscrites au calendrier fédéral ou régional.

Pour une meilleure lisibilité et pour faciliter les actions de développement il est recommandé de constituer un calendrier régional du Cyclisme Pour Tous.

Un calendrier fédéral regroupe toutes les Cyclo sportives organisées sur le territoire national qui sont reprises aussi par les calendriers régionaux correspondants.

### **§ 12 Récompenses dans les épreuves du Cyclisme Pour Tous**

16.0.023 Les épreuves du Cyclisme Pour Tous peuvent donner lieu à une remise de récompenses. Celles-ci doivent rester honorifiques, les prix en espèces sont interdits.

La seule exception concerne les épreuves par handicap qui dans ce cas peuvent comporter une grille de prix selon le niveau le plus élevé concerné par l'épreuve.

Dans ce cas les licenciés FFC du Cyclisme Pour Tous et les non licenciés reçoivent des prix en nature.